

EDITO

De septembre 2019 à février 2020, la Communauté de Communes (CC) du Pays de Cayres - Pradelles, aux côtés de la CAF43 et du Conseil départemental, a fait le choix d'impulser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Un diagnostic des besoins et de l'offre présente a ainsi été réalisé à l'automne 2019 (= phase 1 de l'étude).

La population a été étroitement associée par le biais d'une enquête « Vivre dans la CCPCP » à laquelle plus de 500 habitants ont répondu !

En décembre 2019, des journées de l'ABS ont également rassemblé les principaux acteurs (agents, élus, présidents d'associations, ...) et partenaires du territoire (CAF, Département, MSA) afin de présenter les grands résultats de l'ABS mais surtout d'imaginer des pistes d'actions pour la suite. Ces dernières ont été précisées, par la suite, lors d'une journée de travail technique.

Ces temps participatifs avaient également pour objectif de lancer et pérenniser une démarche partenariale et fédératrice pour les acteurs.

Le présent document synthétise le projet de plan d'actions afin de fournir tous les éléments nécessaires à l'écriture d'une Convention Territoire Globale par la CC du Pays de Cayres- Pradelles et ses partenaires.

Le projet de plan d'actions se structure en 5 fiches actions, présentées tout au long des pages suivantes :

1. **Conforter l'offre Enfance/Jeunesse**
2. **Favoriser le maintien à domicile pour les seniors**
3. **Poursuivre, approfondir et formaliser les dynamiques partenariales engagées au cours de l'Analyse des Besoins Sociaux**
4. **Améliorer l'accessibilité aux services et aux droits**
5. **Proposer des solutions de mobilité innovantes**

La démarche d'Analyse des Besoins Sociaux n'en est pas pour autant achevée ! En effet, les instances de travail entre partenaires, initiées au cours de cette démarche, ont vocation à se rencontrer fréquemment pour suivre la mise en œuvre des actions, et en identifier de nouvelles à vos côtés dans les prochaines années.

Nous vous remercions de nouveau pour votre implication passée et future, qui est une condition indispensable à la réussite de la démarche !

Calendrier et méthodologie de l'étude

Phase 1 : Synthèse des enjeux Septembre - Novembre

- Journal n°1
- Entretiens (x12)
- Groupes de travail – 1^{ère} session
- Rédaction d'une note d'enjeux
- Restitution intermédiaire
- Journal n°2

Phase 2 : Pistes d'actions Décembre – Janvier - Février

- Groupes de travail - 2^{ème} session
- Journée de travail technique
- Formalisation de fiches action
- Réunion de validation
- Journal n°3

Le projet de plan d'actions (1/4)

A la suite de la remise du rapport de diagnostic, deux thématiques prioritaires, « le bien-vieillir » et « le parcours de l'utilisateur des services de la CCPCP » ont été identifiées. Des tables rondes ont alors été organisées pour approfondir l'étude, mais aussi faire émerger des pistes d'actions. Une journée technique réunissant les « forces vives » du territoire, ainsi qu'un temps d'échanges avec les élus, ont permis de préciser les propositions des participants à la démarche en janvier dernier.

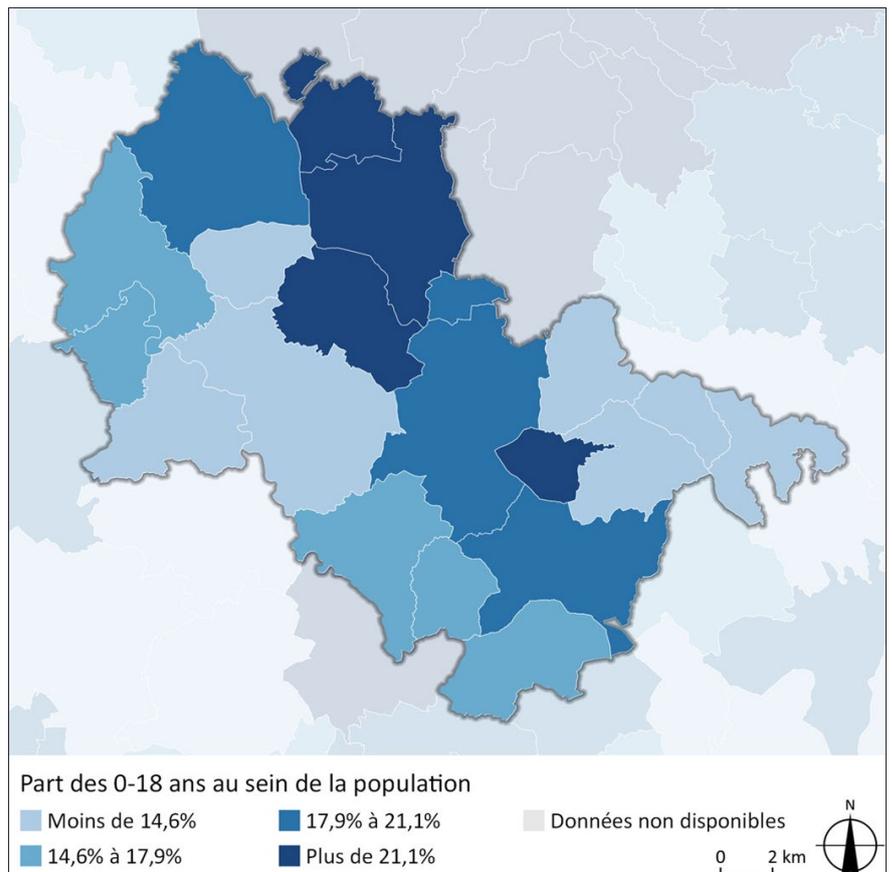
Fiche action n°1 – Conforter l'offre Enfance -Jeunesse

LES BESOINS ET ENJEUX

- Des taux de satisfaction élevés de la part des usagers pour les services enfance-jeunesse de la CC
- Une offre diversifiée et complète de la petite enfance à l'adolescence
- Une offre parfois déséquilibrée, en particulier sur un territoire
- Des professionnels de l'enfance-jeunesse témoignant de la nécessité d'un accompagnement spécifique pour des publics difficiles
- Des difficultés rencontrées par la CC pour l'embauche de personnel diplômé du BAFA

LU DANS L'ENQUETE

« Je trouve que pour les familles c'est plutôt dynamique »



LES PISTES D'ACTIONS

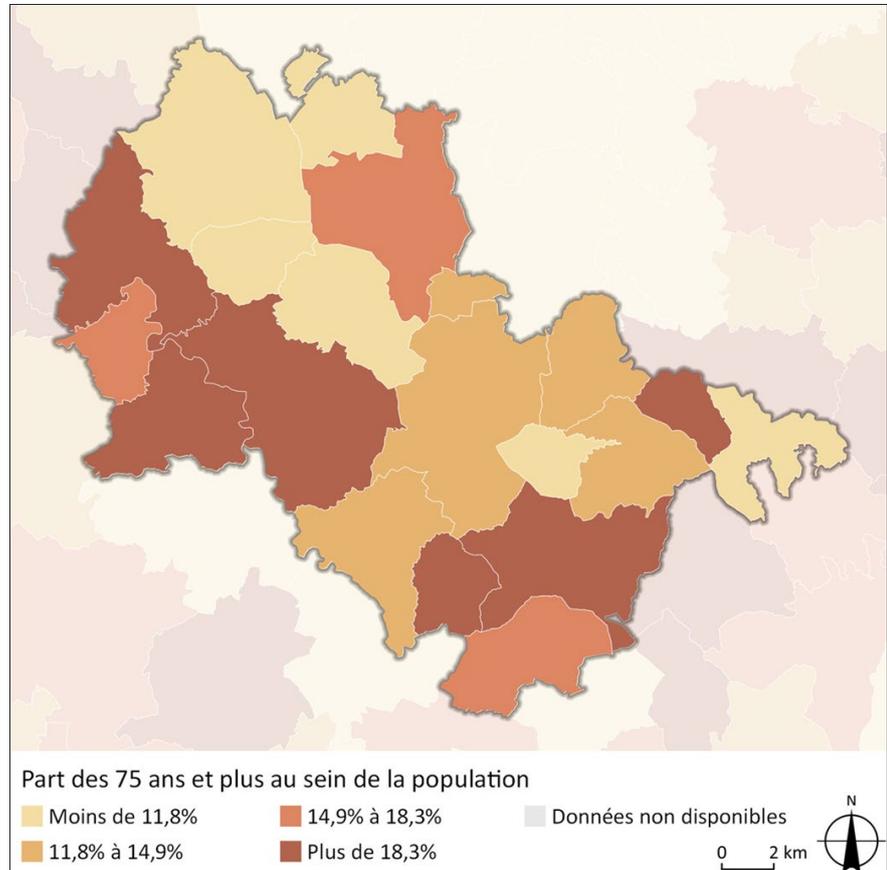
1. Poursuivre une **politique enfance-jeunesse qualitative** à tous âges
2. **Renforcer le positionnement du RAM** comme guichet unique d'information et d'orientation sur tous les modes d'accueil au niveau de la CC
3. Veiller à l'**adéquation entre les ressources humaines et les besoins des services** « jeunesse » afin d'assurer un accueil pérenne pour tous les publics (y compris les publics difficiles)
4. Assurer une **coordination des acteurs locaux** de l'enfance-jeunesse et de l'action sociale avec des rencontres régulières
5. Développer un **mode d'accueil innovant** dans les zones en tension
6. Encourager la **participation des jeunes** dans l'élaboration de projets pour le territoire et les positionner dans des démarches d'appels à projets dédiés aux jeunes
7. Mettre en place une **opération d'aide au BAFA** en contrepartie d'une activité rémunérée de minimum 20 jours au sein du centre de loisirs de la CC
8. **Faire découvrir le milieu professionnel aux jeunes** du territoire : stages, immersion, services civiques au sein des services de la CC avec l'accompagnement des services sociaux.

Le projet de plan d'actions (2/4)

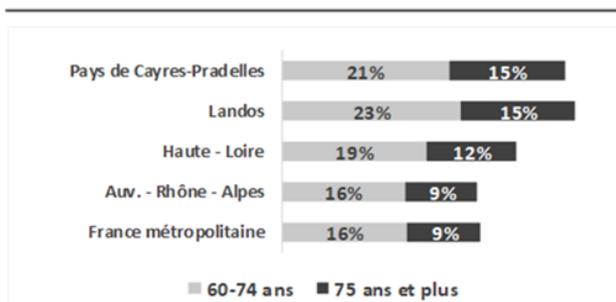
Fiche action n°2 – Favoriser le maintien à domicile pour les seniors

LES BESOINS ET ENJEUX

- Une population âgée particulièrement présente sur le territoire
- Un attachement très fort des personnes âgées à leur domicile, mais des logements pas toujours adaptés (précarité énergétique, taille des logements, entretien...)
- Une offre de services existante et adaptée mais qui doit évoluer pour répondre aux besoins et encore insuffisamment connue
- La prévention : un axe de travail identifié par les acteurs (prévention des chutes, adaptation du logement, nutrition...)
- Des besoins des seniors pas toujours identifiés par les acteurs locaux du fait d'attentes non exprimées par les seniors (crainte d'aller vers les services sociaux, méconnaissance...)
- Une offre intermédiaire domicile/EHPAD en réflexion



Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2016

LU DANS L'ENQUETE

« Les seniors sont essentiels sur le territoire. Ce sont des soutiens financiers et sociaux de leurs familles » »

LES PISTES D'ACTIONS

1. Pérenniser et valoriser le **service de portage de repas à domicile** et l'**accueil de jour** itinérant
2. Engager une réflexion sur la mise en place d'un **guichet d'informations seniors**, centralisant l'information, adapté aux moyens et acteurs du territoire
3. Piloter la mise en place d'**ateliers collectifs** à destination des seniors et les réponses aux appels aux projets
4. Poursuivre les travaux relatifs aux dispositifs d'**adaptation des logements**
5. Formaliser **une convention de partenariat avec un EHPAD** du territoire pour mettre en place une surveillance renforcée des personnes âgées isolées
6. Poursuivre la réflexion sur la création d'une **offre intermédiaire domicile/EHPAD**

Le projet de plan d'actions (3/4)

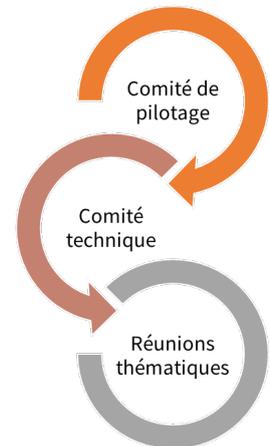
Fiche action n°3 – Poursuivre, approfondir et formaliser les dynamiques partenariales engagées au cours de l'Analyse des Besoins Sociaux

LES BESOINS ET ENJEUX

- Une connaissance partielle des interventions de chacun pour les acteurs de différents champs (politique sociale, seniors, familles...)
- Des échanges existants entre partenaires locaux mais informels et non fréquents qui nécessite un cadre de formalisation
- Des modalités de gouvernance et de partage plus précises depuis le lancement de l'ABS, notamment par la création d'instances (COFIL, CoTech)

LES PISTES D' ACTIONS

1. **Garantir la poursuite des dynamiques partenariales** engagées entre les acteurs de l'ABS, notamment les instances
2. Formaliser **un annuaire des services existants** avec identification de référents dans une logique d'actualisation continue
3. Organiser **des actions collectives** de prévention (addictions, conduites dangereuses, isolement, parentalité...)



Fiche action n°4 – Améliorer l'accessibilité aux services et aux droits

LES BESOINS ET ENJEUX

- Des difficultés d'accès aux droits illustrées par un fort taux de renoncement : 1 répondant sur 5 à l'enquête « *Vivre dans la CCPCP* » a déjà renoncé à une démarche,
- Un taux de non-recours lié à une multitude de freins : manque d'information/ de connaissance sur la démarche, difficulté à identifier l'interlocuteur/ le service à contacter, non-maîtrise de l'outil informatique...
- Des publics en difficulté (seniors, personnes en situation de handicap, décrocheurs scolaires) qui nécessitent des supports de communication Facile à Lire et à Comprendre

LES PISTES D' ACTIONS

1. Formaliser **une brochure de communication** à partir de l'annuaire à destination des usagers dans un format Facile à Lire et à Comprendre
1. Engager une réflexion sur la mise en place d'une **Maison France Services (MFS)**
2. Travailler à la mise en œuvre de **permanences sociales régulières**, avec les partenaires locaux
3. Renforcer **l'accueil de proximité** en s'appuyant sur les **secrétaires de mairies**
4. **Accompagner les usagers** dans la maîtrise de **l'outil informatique**



Des pratiques expérimentées sur d'autres territoires... qui ont inspiré les participants aux tables rondes

Le Conseil Départemental de la Drôme a mis en place un projet « Communiquer en langage FALC » (Facile à Lire et à Comprendre) qui vise à rendre les informations compréhensibles par tous, en « traduisant » l'ensemble des brochures et courriers émanant de la Direction des Solidarités en FALC. Les documents ont été élaborés par des travailleurs d'un Etablissement et Service par le Travail (ESAT) du territoire.

Le projet de plan d'actions (4/4)

Fiche action n°5 – Proposer des solutions de mobilité innovantes

LES BESOINS ET ENJEUX

- Des acteurs locaux qui identifient une diversité de profils concernés par des problématiques de mobilité : les familles pour accéder aux services, les jeunes n'ayant pas le permis, les seniors ...
- Une dépendance des habitants à la voiture
- Des conditions climatiques qui s'ajoutent à d'autres freins psychologiques ou financiers limitant la mobilité, spécifiquement pour les personnes âgées ou personnes en difficulté

LES PISTES D' ACTIONS

1. Développer l'usage des **solutions de mobilité existantes et déjà expérimentées** sur le territoire
2. Mettre en place des **systèmes de covoiturage innovants**, en s'appuyant sur les schémas départementaux et régionaux
3. Engager une **réflexion collective sur des solutions de mobilité adaptée pour les seniors**

LU DANS L'ENQUETE

« Ca va, tant qu'il y a la maîtrise de la voiture » »

Les suites de la démarche

Si ce plan d'actions devra faire l'objet d'un suivi dans les années qui viennent, il n'en reste pas moins évolutif. En effet, ce document correspond à un socle de réflexions communes et pourra être ajusté et/ou complété.

Ainsi, le plan d'actions pourra être ajusté en fonction :

- D'études et analyses complémentaires, telle que la démarche actuellement menée sur la revitalisation des centres-bourg
- Des priorités politiques pour la CC que définirons les futurs élus à partir d'avril 2020

La formalisation de la Convention Territoriale Globale entre la CC, la CAF43 et le Département (le cas échéant, la MSA pourra également être partie prenante), viendra conclure ce important travail conduit depuis l'automne 2019, et laissera place à l'action avant l'été !

Vos contacts

La CC du Pays de Cayres-Pradelles a décidé de se faire accompagner dans la réalisation de cette démarche par un bureau d'études : Ithéa Conseil.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou suggestion !

CC du Pays de Cayres-Pradelles

Roselyne SERRES, Directrice Générale
des Services
CC du Pays de Cayres-Pradelles
04 71 57 88 03
direction@ccpcp.fr

Ithéa Conseil

David SIMONDET
Consultant
Ithéa Conseil
06 87 35 96 33
david.simondet@ithea-conseil.fr